

Lo Certo

immobilier «L'immobilier en toute sérénité»

HONORAIRES LOCATIONS

48 % hors tva du loyer nu à la charge du Locataire
TVA 20 %

Comprenant la rédaction du contrat de location et état des lieux entrants

EX : loyer de 600 € hors charges
 $\frac{600 \times 48}{100} = 288 \times 1,20 = 345,60 \text{ €}$

52 % Hors tva du loyer nu à la charge du Bailleur
TVA 20 %
comprenant la rédaction du contrat de location et état des lieux entrants

EX : loyer de 600 € hors charges
 $\frac{600 \times 52}{100} = 312 \times 1,20 = 374,40 \text{ €}$

Dans la limite maximum défini par la loi de 8 € le m² pour
(visites et rédaction de bail)
3 € le m² pour l'état des lieux